

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 octobre 2022

Les gouvernements du Canada, de la France ainsi que les autorités françaises locales assurent la protection à long terme de Juno Beach en France

Le 6 juin 1944, les Canadiens ont débarqué à Juno Beach dans le cadre de l'offensive du jour J qui a marqué un tournant pour les forces alliées pendant la Seconde Guerre mondiale. Depuis, le Centre Juno Beach est devenu un lieu de mémoire et de recueillement à préserver et à respecter pour les vétérans, leurs familles, les Canadiens et les Français. Ce site emblématique commémore les Canadiens qui ont servi leur pays et aidé à libérer la France.

La population canadienne s'était émue d'un projet de développement immobilier sur un terrain adjacent qui aurait pu remettre en cause l'intégrité et la vocation du site de Juno Beach et affecter les activités du Centre Juno Beach. Une vaste campagne de mobilisation demandant que le site soit protégé a ainsi vu le jour.

Aujourd'hui, l'honorable Lawrence MacAulay, ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, et Anne-Marie Philippeaux, maire de Courseulles-sur-Mer, ont confirmé leur collaboration et leur engagement indéfectible pour protéger à long terme le site de Juno Beach en France.

Les autorités canadiennes et françaises ont travaillé en étroite collaboration pour trouver une issue positive à cette situation. Grâce à des contributions des gouvernements du Canada et de la France, de la ville de Courseulles-sur-Mer, du conseil régional de Normandie, du conseil départemental du Calvados, et de la communauté de communes Cœur de Nacre la parcelle de terrain qui était visée par le projet de développement immobilier sera sanctuarisée. Elle pourra donc être réunie avec deux autres parcelles adjacentes, les rassemblant ainsi en un seul site, où un bail de 99 ans pourra être négocié. Cet investissement assurera la protection à long terme de Juno Beach et l'utilisation du site à des fins mémorielles. Il soutiendra le travail du Centre Juno Beach pour rendre hommage aux actions et aux sacrifices de ceux qui se sont battus pour notre liberté et notre démocratie.

Citations :

"Les Canadiens ont débarqué à Juno Beach dans le cadre de l'opération militaire la plus ambitieuse que le monde n'ait jamais vue et ont ainsi aidé à libérer un continent. L'histoire de Juno Beach et de la bataille de Normandie, et des braves gens qui y ont combattu, représente un chapitre d'une importance extraordinaire dans notre histoire. Cette entente sauvegardera et préservera cette partie de Juno Beach pour les générations futures."

L'honorable Lawrence MacAulay, ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale du Canada

"Tous ces soldats dont l'attitude fut héroïque. Tous ces hommes venus se battre sur une terre que la majorité d'entre eux n'avait jamais foulée, pour notre Liberté et celle du monde. Nous nous souvenons d'eux."

Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

"La ville de Courseulles-sur-Mer soutient le Centre Juno Beach dans sa volonté d'honorer la mémoire des vétérans du 6 Juin 1944 et d'assurer la protection du site historique qu'est la plage Juno. En achetant ce terrain sur le secteur Juno, avec la volonté de le mettre à disposition des Canadiens, les élus de Courseulles-sur-Mer poursuivent l'engagement des élus qui le 10 novembre 2001 ont mis à disposition du centre Juno Beach un terrain sur les plages du secteur Juno aux fins d'y implanter un mémorial en hommage à tous ceux qui ont servi le Canada lors de la Seconde Guerre mondiale."

Anne-Marie Philippeaux, maire de Courseulles-sur-Mer, première vice-présidente de Cœur de Nacre

"L'entente assurera la préservation du Centre Juno Beach et de la présence commémorative canadienne en Normandie pour les générations à venir. L'Association du Centre Juno Beach est extrêmement reconnaissante du temps, des efforts et de l'énergie déployés par le ministre des Anciens Combattants, son personnel et les diplomates de l'ambassade du Canada en France pour résoudre ce différend à l'amiable entre toutes les parties."

Don Cooper, président, Association du Centre Juno Beach

Liens connexes :

- Anciens Combattants Canada : le jour J et la bataille de Normandie pendant la Seconde Guerre mondiale
- Centre Juno Beach



Anciens Combattants
Canada

Veterans Affairs
Canada



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DES ANCIENS
COMBATTANTS
ET DE LA MÉMOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts media :

Relations avec les médias
Anciens Combattants Canada
media@veterans.gc.ca

Erika Lashbrook Knutson
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Anciens Combattants
erika.lashbrookknutson@veterans.gc.ca

Elodie Graziani
Conseillère communication et presse
Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire
sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr

Alexander Fitzgerald-Black
Directeur exécutif, Association du Centre Juno Beach
alex@junobeach.org

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense
DICO**

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du Général Martial Valin / CS 2163 - 75009 Paris Cedex 15